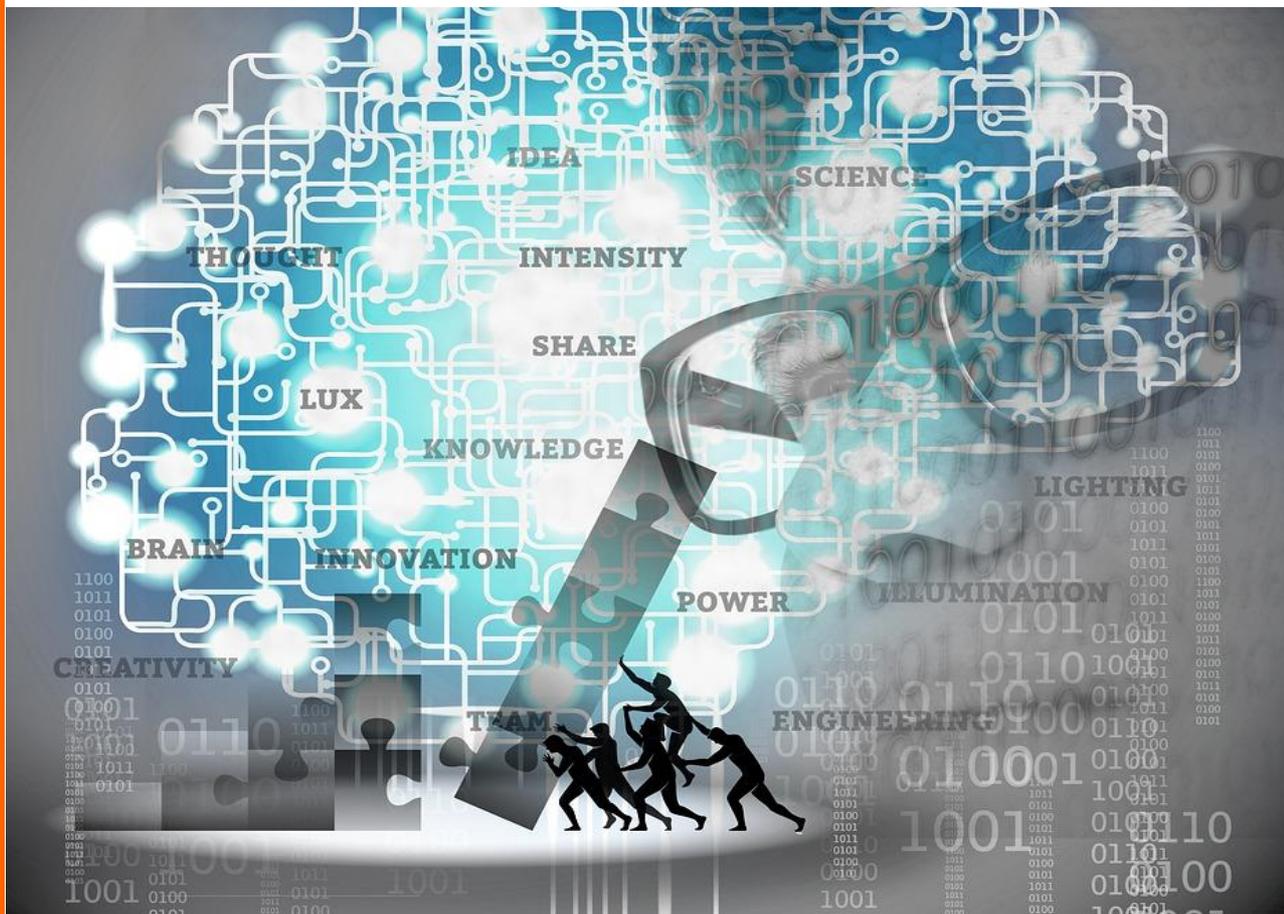


CEFA : COMMENT FORMER À DES METIERS QUI N'EXISTENT PAS ENCORE ?



©pixabay

France Baie

ANALYSE UFAPEC

NOVEMBRE 2019 | 18.19



Résumé :

Le monde du travail évolue en permanence et de plus en plus vite. Aujourd'hui, nous ne connaissons pas encore les métiers qui existeront demain. Alors, comment former nos enfants à ces métiers inconnus ? Pour circonscrire ce sujet très large, nous nous sommes cantonnés volontairement à certains métiers que prépare notre enseignement secondaire en alternance.

Mots-clés :

CEFA, SFMQ, Formation, Alternance, Emploi, Profils, Métiers, Travail, Profession, Avenir, Futur, Pratique professionnelle, Entreprise, Robotisation, Numérique, Digitalisation, Jeunes, Etudiants, Elèves, Compétences, Anticipation.



Avec le soutien du Ministère
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Introduction

De quoi demain sera-t-il fait ? Quels seront les métiers que nos enfants exerceront ? Avec la robotisation, le passage à l'intelligence artificielle, la montée incessante du numérique, la ringardisation de certains métiers, n'y aura-t-il pas une suppression de toute une série de professions ? N'y aura-t-il pas de nouveaux métiers dont nous n'avons même pas connaissance aujourd'hui ? Si c'est le cas, comment former, dès lors, aujourd'hui les jeunes à des métiers qui n'existent pas encore ? Comment, en effet, les préparer au mieux à ce futur inconnu ? Ne faudrait-il pas davantage anticiper les nombreux changements à prévoir pour le monde de l'entreprise et du travail ? Se projette-t-on suffisamment dans l'avenir ? Les écoles ne sont-elles pas dans leur tour d'ivoire sans se rendre vraiment compte des besoins de notre société ? Ou, au contraire, réfléchissent-elles vraiment à l'avenir, se concertent-elles entre elles ainsi qu'avec les professionnels pour pouvoir équiper et préparer au mieux les jeunes aux nouveaux métiers ?

Pour circonscrire ce sujet très large, nous nous sommes cantonnés volontairement à certains métiers que prépare notre enseignement secondaire en alternance. Dans cette analyse, nous avons été à la rencontre de formateurs issus des CEFA (Centres d'Education et de Formation en Alternance). La question de l'avenir de nos enfants et de leur futur métier est, semble-t-il, plus qu'intéressante. Demain, y aura-t-il encore des soudeurs, des menuisiers, des ouvriers, des électriciens, des traiteurs, des chefs de cuisine, des employés de bureau, des aides-soignants, des vendeurs, des mécaniciens, des carreleurs, des maçons, des horticulteurs, des menuisiers, des voiristes¹, des peintres en bâtiments, des monteuses de pneus... ? Quelle formation donner aux élèves et a-t-elle encore un sens ? Certains métiers sont-ils voués à disparaître ou à évoluer ? Comment anticiper les nouveaux profils de formation face à l'évolution de notre société ?

Les CEFA, c'est quoi ?

Les CEFA ou centres d'éducation et de formation en alternance proposent aux élèves âgés de 15 à 25 ans une variante à l'enseignement secondaire traditionnel de plein exercice. En effet, il est possible pour les jeunes « avides de concret et de formation » de suivre un enseignement secondaire en alternance, c'est-à-dire qu'ils peuvent à la fois suivre une formation générale et avoir en alternance une pratique professionnelle.

Pour bien comprendre ce que sont les CEFA, il faut, selon l'UFAPEC, distinguer les CEFA, qui relèvent de l'enseignement obligatoire et qui dépendent directement du décret Missions de 1997 (et donc de la Fédération Wallonie-Bruxelles), de l'IFAPME² (Institut de formation en alternance pour les petites et moyennes entreprises), un organisme de formation en alternance organisé par la Région Wallonne et qui bénéficie donc d'apports financiers différents, puisque ceux-ci ne sont pas directement puisés dans l'enveloppe de l'enseignement obligatoire³.

¹ <https://cefamur.be/site/index.php/2016/10/05/voiriste/> - lien vérifié le 8 juin 2019.

² Il existe le pendant bruxellois à l'IFAPME qui est le SFPME.

³ Mémoire UFAPEC 2019 - <http://www.ufapec.be/politique-scolaire-1/memorandum-2015/memorandum-ufapec-2019.html> - lien vérifié le 10 juin 2019.



L'UFAPEC, dans son Mémoire 2019, attire l'attention sur la concurrence entre les CEFA et l'IFAPME. On a tendance à tout mettre dans la même balance alors que la perspective des CEFA est très différente de celle de l'IFAPME : à l'aspect « formation professionnelle » s'ajoute l'aspect « éducation » pour les CEFA. C'est aussi une question de moyens financiers différenciés, et donc de subsistance (pour les CEFA). Pour l'UFAPEC, il s'agit de préserver les CEFA dans leur spécificité. Ils s'adressent à des élèves qui ne trouveraient pas leur place ailleurs, à l'IFAPME notamment (plus sélective), et leur apporte une formation générale bien utile pour une insertion ultérieure dans la société.

L'IFAPME a un rôle à part, salubre, mais qu'il s'agit de bien distinguer pour empêcher la concurrence directe avec les CEFA, notamment en termes de diplomation. Depuis septembre 2013, l'IFAPME peut délivrer des certifications qualificatives (CQ6) pour certains métiers. Ce processus s'est accentué durant la législature 2014-2019⁴. A l'inverse de l'IFAPME, les CEFA peuvent accorder aux élèves des certificats de qualification dans toutes les formations, mais également, dans certains cas, des CESS⁵ (certificat d'études secondaires supérieures). *L'horaire de l'élève reste complet, mais est réparti différemment. Sous certaines conditions, l'alternance délivre les mêmes certifications, qualifications et diplômes que l'enseignement secondaire de qualification de plein exercice⁶. C'est pour cette raison que nous nous pencherons davantage et volontairement, dans cette analyse, sur l'avis des formateurs issus des CEFA. Comment arrivent-ils à former les élèves à des métiers qui n'existent pas encore aujourd'hui ?*

85 % des emplois de 2030 n'existent pas aujourd'hui !

Selon un rapport américain de Dell⁷ et « l'Institut pour le Futur »⁸, le passage à l'intelligence numérique cognitive va profondément modifier les métiers du futur. En mars 2017, à Palo Alto, vingt experts du domaine numérique (universitaires et professionnels), se sont réunis afin d'anticiper les nombreux changements à prévoir pour le monde de l'entreprise et du travail. Selon leurs analyses, 85 % des emplois en 2030 n'existent même pas encore aujourd'hui. *En cause : la ringardisation progressive de groupes de métiers entiers, doublés par le numérique et la robotisation, qui sera plus efficace que l'homme, même pour de nombreuses tâches intellectuelles. Selon les experts participants, nous entrons en effet dans la seconde phase du développement numérique. Après la première étape, qui est la simple imitation de la pensée logique, les prochaines années verront l'avènement d'une véritable intelligence cognitive, capable d'imaginer des solutions, d'interpréter des données, même imparfaites, comme le font les humains actuellement. La troisième phase, selon l'étude, sera tout bonnement l'apparition de l'« être humain virtuel », pour après 2030 néanmoins⁹.*

⁴ Mémoire UFAPEC 2019 - <http://www.ufapec.be/les-parents-et-l-ecole/pe-82.html> - lien vérifié le 6 octobre 2019.

⁵ <http://www.enseignement.be/index.php?page=26248&navi=3056> – lien vérifié le 6 juin 2019.

⁶ <https://formations.siep.be/enseignement/cefa/cefa> - lien vérifié le 10 juin 2019.

⁷ Dell est une entreprise américaine, troisième plus grand constructeur d'ordinateur au monde en 2012 - <https://fr.wikipedia.org/wiki/Dell> - lien vérifié le 14 octobre 2019.

⁸ L'Institut for the Future (IFTF) est un groupe de réflexion à but non lucratif basé à Palo Alto, Californie, États-Unis. Elle a été créée en 1968 comme une spin-off de la RAND Corporation pour aider les organisations à planifier leur avenir, un sujet connu sous le nom d'études prospectives. - https://en.wikipedia.org/wiki/Institute_for_the_Future - lien vérifié le 14 octobre 2019.

⁹ <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/07/17/20002-20170717ARTFIG00212-une-etude-affirme-que-85-des-emplois-de-2030-n-existent-pas-aujourd-hui.php> - lien vérifié le 6 juin 2019.

Un défi pour demain

Puisque les métiers ne seront plus les mêmes, nous avons sans doute intérêt à former les jeunes autrement. N'est-ce pas là un fameux défi pour demain ? En ne remplissant pas uniquement leurs cerveaux de matières, mais en donnant à nos enfants des capacités à s'adapter, à créer, à développer des qualités humaines, comportementales, sociales ou relationnelles, les formations auront sans doute encore du sens. *Si votre diplôme vous permet d'être sélectionné pour un entretien, ce sont peut-être d'autres qualités qui vous permettront de sortir du lot des candidats. En effet à compétences techniques (hard skills) égales, les entreprises accordent de plus en plus d'importance aux qualités humaines et comportementales (soft skills) : la capacité à travailler en équipe, à savoir négocier, à innover, à vous mettre au service des clients, à être ponctuel, à prendre des initiatives, à bien vous exprimer, etc. Cette tendance devrait s'accroître demain, car, face aux évolutions technologiques, les compétences dures ne suffiront plus. Les entreprises devront s'adapter de plus en plus vite grâce à un personnel "agile" et polyvalent¹⁰.*

Ce qui est donc en jeu, c'est de se recentrer sur ce que l'homme peut faire mieux que la machine. L'étude américaine fait sur ce point un constat important : *la capacité à acquérir un nouveau savoir vaudra plus que le savoir déjà appris. On ne perfectionnera plus son art dans un métier, mais on perfectionnera sa capacité à être rapidement satisfaisant dans de nouveaux métiers. Et donc, à être plus nomade dans sa carrière et plus disponible pour les différentes mutations de l'économie. Selon le Bureau du Travail américain, les étudiants d'aujourd'hui seront passés par 8 à 10 emplois lorsqu'ils auront 38 ans, et l'étude de Dell rajoute que nombre de personnes seront «freelance», sans poste fixe, cumulant différentes missions auprès d'employeurs multiples. Et la transition devrait aller vite, car la numérisation permet d'ores et déjà d'améliorer productivité et coûts du travail pour l'entreprise. Les premiers emplois concernés sont bien évidemment les métiers manuels. Selon une étude du Guardian de 2015, quand une délocalisation permet d'économiser jusqu'à 65 % sur le coût du travail, une robotisation peut réduire ce coût de 90 %¹¹.*

Métiers manuels en danger ou transformés ?

Si les métiers manuels sont les premiers à risquer de disparaître ou de se transformer, comment alors former les jeunes ? Nous avons posé cette question à Fabienne Tinant¹², coordinatrice au CEFA de Court-Saint-Etienne.

Nous avons réfléchi à tout cela. Nos jeunes, en effet, ne vont pas nécessairement pratiquer les métiers pour lesquels on les forme. J'ai été particulièrement sensibilisée au défi de la digitalisation et des nouveaux métiers à travers les Instances Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi (IBEFE)¹³, les assises de l'enseignement et de

¹⁰ https://www.reussirmavie.net/Comment-se-preparer-aujourd-hui-a-un-metier-de-demain_a2893.html - lien vérifié le 6 juin 2019.

¹¹ <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/07/17/20002-20170717ARTFIG00212-une-etude-affirme-que-85-des-emplois-de-2030-n-existent-pas-aujourd-hui.php> - lien vérifié le 6 juin 2019.

¹² Interview de Fabienne Tinant par France Baie, le 3 juillet 2019.

¹³ Lieu où se retrouvent les différents opérateurs d'enseignement et de formation. On y fait, notamment, la veille des métiers. En effet, le bassin peut examiner comment évoluent les métiers et quelles sont les

la formation¹⁴, l'étude Agoria¹⁵, Digital Wallonia¹⁶... En interne, au sein de notre CEFA, il est indispensable de mener une réflexion sur la question de l'offre de formation. Le Forem dans son étude de veille ne sait pas, au-delà de cinq ans, ce que vont devenir les métiers, alors nous encore moins ! Nous souhaitons former nos jeunes non pas aux métiers de demain (puisque on ne sait pas ce qu'ils vont devenir,) mais, au-delà des compétences de base d'un métier, insister sur les compétences transversales¹⁷, les compétences de savoir-être. C'est important pour un jeune de pouvoir s'adapter, savoir travailler en équipe, pouvoir avoir un esprit critique, pouvoir être créatif. Il faut former les jeunes à tout ce que la machine ne sait pas faire !

Ceci rejoint ce que l'étude américaine de Dell et « l'Institut pour le Futur », citée plus haut, mettait également en avant. Fabienne Tinant poursuit : *Face à l'évolution numérique, l'homme doit rester maître de son destin. Il faut développer l'intelligence humaine pour faire face à l'intelligence artificielle. C'est pourquoi dans notre CEFA (qui dispense des formations article 49¹⁸), la place de la formation générale est fondamentale. On incite les jeunes à atteindre leur septième année afin qu'ils obtiennent leur CESS¹⁹, qu'ils développent leur formation générale en articulation avec la formation professionnelle.* Marion Deleuze²⁰, adjointe à la coordinatrice au CEFA de Court-Saint-Etienne, ajoute : *Une des forces de l'alternance est d'établir des ponts entre les CEFA et le monde de l'entreprise de manière quotidienne. Les accompagnateurs ont un rôle fondamental car ils peuvent amener les jeunes à réfléchir à leur futur métier, à son évolution et à la manière dont ils vont l'exercer.*

Fabienne Tinant poursuit : *Au terme de la formation, on espère que nos élèves ne sauront pas seulement poser une chaudière ou dépanner mais aussi se poser la question du « pourquoi ». Il ne suffit pas de rendre nos élèves opérationnels, c'est-à-dire qu'ils sachent uniquement poser l'acte technique, mais qu'ils se posent aussi les bonnes questions. On veille également à ce que les jeunes soient curieux, autonomes, qu'ils apprennent à apprendre (comme le souligne le décret Missions²¹), qu'ils apprennent à*

demandes des secteurs, comment faire évoluer l'offre de formation et d'enseignement par rapport à cette évolution des métiers. Voir : <https://monecolemonmetier.cfwb.be/professionnels/instances-bassins-efe/ibefe/> - lien vérifié le 26 août 2019.

¹⁴ <http://www.ccgpe-dgeo.cfwb.be/index.php?id=6401> – lien vérifié le 3 juillet 2019.

¹⁵ Agoria -*La digitalisation et le marché du travail belge* -

https://info.agoria.be/hubfs/Be%20The%20Change/brochure_FR_V04-1.pdf - lien vérifié le 3 juillet 2019.

¹⁶ <https://www.digitalwallonia.be/fr> - lien vérifié le 3 juillet 2019 ;

¹⁷ Les compétences transversales : attitudes, démarches mentales et démarches méthodologiques communes aux différentes disciplines à acquérir et à mettre en œuvre au cours de l'élaboration des différents savoirs et savoir-faire ; leur maîtrise vise à une autonomie croissante d'apprentissage des élèves. Voir décret « Missions » du 24 juillet 1997. Article 5 -16°. -

http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=401 - lien vérifié le 27 août 2019.

¹⁸ Les formations article 49 permettent aux élèves de l'alternance d'acquérir les mêmes compétences que dans l'enseignement de plein exercice. A la fin du cursus, il est alors possible de faire une 7^eannée en vue d'obtenir le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS). <http://www.dorifor.be/article/les-cefa-545.html> - lien vérifié le 27 août 2019.

¹⁹ Certificat d'enseignement secondaire supérieur.

²⁰ Interview de Marion Deleuze par France Baie, le 3 juillet 2019.

²¹ Décret « Missions » du 24 juillet 1997. http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=401 - lien vérifié le 27 août 2019.

s'adapter, à évoluer, participent également en classe et en groupe à des projets et à des concours qui les mobilisent et les préparent à leur futur métier.

Pour confronter les points de vue, nous nous sommes dirigés vers le CEFA de Namur (qui dispense des formations article 45)²². Alain Parmentier²³, formateur depuis trente-cinq ans dans ce CEFA, a lui aussi réfléchi à la question de la formation des nouveaux métiers : *Je crois que toute une série de métiers sont destinés à disparaître et qu'il y en aura d'autres. Selon moi, il y aura des métiers liés à la récupération. Le métier de « valoriste »²⁴ vient de se créer, par exemple. Dans les magasins, on jette souvent les légumes qui ont des petits défauts. Le valoriste trie les légumes et les récupère pour leur donner une autre valeur. Dans notre CEFA, nous avons proposé également une nouvelle formation en ossature bois qui a été créée en urgence parce qu'il y avait une demande du secteur dans notre région.*

Georges Evrard²⁵, coordonnateur de ce CEFA, explique que les CEFA n'ont pas beaucoup de prise sur la création des nouvelles formations : *Il faut savoir que les profils des métiers nous sont imposés par le SFMQ²⁶ (service francophone des métiers et des qualifications). Il faut, quand tout va bien, deux ou trois ans pour créer un nouveau profil de formation. Ce n'est donc pas très rapide ! Les métiers évoluent beaucoup plus vite que cela ! Quand le SFMQ a fini son travail, il faut encore que les écoles puissent installer ces formations-là si elles en ont envie. On est tenu à suivre les compétences à acquérir et tout ce processus est très lent. J'ai parfois aussi beaucoup de doutes quant au processus de réflexion. Malgré le fait que les secteurs soient parties prenantes dans la création des profils, je suis sceptique sur leur vision du futur. Cela m'interpelle. Certains profils de formation existent depuis quinze-vingt ans, n'ont jamais été revus et ne sont plus adaptés du tout aux nouveaux métiers. On ne peut qualifier le jeune que sur très peu de choses, c'est-à-dire par rapport à ce qu'il y a dans le profil de formation. Ce sur quoi nous l'évaluons n'est souvent pas adapté à l'évolution de la société et à ce qui est demandé dans le secteur professionnel.*

Il est vrai que le public des CEFA qui donnent des formations article 45 est souvent un public de jeunes défavorisés, en décrochage scolaire (d'après les personnes interrogées), mais est-ce pour autant qu'il ne faut pas veiller à adapter et réveiller les formations en leur donnant du « peps » et des outils plus évolués ? Ne faut-il pas, au contraire, valoriser cette formation et la remettre au goût du jour ? C'est l'un des enjeux principaux de la réforme de la filière métier qui est annoncée dans la déclaration de politique communautaire 2019²⁷ pour la législature qui commence. Notamment pour qu'enfin

²² Les formations article 45 permettent d'acquérir des compétences spécifiques à l'enseignement en alternance. Ces formations comportent moins de cours généraux et ont une finalité purement pratique. La formation article 45 ne certifie pas un jeune mais le qualifie. Il n'obtient donc pas son CESS à la fin de sa formation. Pour pouvoir avoir un certificat de fin de secondaire supérieur, le jeune devra soit réintégrer l'enseignement ordinaire de plein exercice, soit rejoindre une formation en article 49 pour pouvoir passer en 7^e et obtenir le CESS - <http://www.dorifor.be/article/les-cefa-545.html> - lien vérifié le 27 août 2019.

²³ Interview de Monsieur Parmentier par France Baie, le 26 août 2019.

²⁴ <http://www.sfmq.cfwb.be/index.php?id=2826> - lien vérifié le 28 août 2019.

²⁵ Interview de Monsieur Evrard par France Baie, le 26 août 2019.

²⁶ SFMQ - Le SFMQ réunit, outre les partenaires sociaux et les représentants de l'enseignement (secondaire et de promotion sociale), les partenaires de la formation professionnelle (IFAPME, SFPME, le Forem, Bruxelles formation) et les représentants des organismes d'insertion socioprofessionnelle régionaux. Le SFMQ a pour mission de rédiger des profils métiers et ensuite des profils de formation.

<http://www.sfmq.cfwb.be/> - lien vérifié le 28 août 2019.

²⁷ <http://www.ufapec.be/politique-scolaire-1/dpc/dpc-2019-2024.html> - lien vérifié le 7 octobre 2019.

l'alternance proposée par l'enseignement ordinaire redevienne le lieu d'un choix et non l'issue d'un parcours de relégation.

Par rapport à ce souci d'adaptabilité de la formation à l'évolution de notre société, nous avons recueilli le témoignage de Françoise, maman d'un élève qui suit une formation en mécanique automobile. *Mon fils travaille sur des voitures anciennes alors que l'évolution technologique est telle que cela n'a plus de sens. Nos enfants ne sont plus en phase avec l'évolution de la société. Les garages sont de plus en plus en demande d'électromécaniciens.*

Outre le fait que les profils de formation mettent apparemment du temps à se mettre en place, ne faut-il pas également se poser la question de l'engagement, de la formation et de l'adaptation des enseignants à ces nouveaux profils qui se créent par le SFMQ et donc des moyens alloués ?

Pour répondre à cette question, Sophie Cioffi²⁸, formatrice au CEFA de Namur, affirme qu'il n'est effectivement pas évident de trouver des professeurs formés à l'évolution des métiers : *La réforme des titres et fonctions va nous obliger maintenant à trouver un professeur qui sait remplir tel ou tel nouveau rôle. On peut avoir une formation qui nous semble intéressante mais ne pas pouvoir la proposer parce qu'on ne trouvera personne disposant des compétences pour la donner.*

Comment anticiper les nouveaux profils de formation ?

Puisque c'est au SFMQ de créer les nouveaux profils de formation, nous avons demandé à ce service comment il comptait anticiper les nouveaux profils de formation. Thierry Vander Vorst²⁹, directeur, explique : *Il est impossible pour nous de créer un profil métier sur base de quelque chose qui n'existe pas encore. Notre mission est d'identifier les métiers, de les décrire et de créer des profils de formation adéquats. Il est certain que les partenaires sociaux tiennent compte des évolutions prévisibles à moyens termes, afin que les profils correspondent aux réalités attendues et ne soient pas obsolètes. Nous tenons à jour les profils des métiers et observons s'ils répondent toujours bien aux évolutions. Mais un métier ne se crée pas du jour au lendemain ! En clair, un nouveau métier, c'est très souvent une évolution d'un métier existant qui se transforme et s'adapte en fonction des réalités du monde économique. Pour qu'un nouveau métier émerge et soit repris sur la liste des profils de notre site, il faut que ce métier se soit stabilisé afin de pouvoir en déterminer le contour et cela peut prendre relativement beaucoup de temps.*

La lenteur de la création des nouveaux profils peut être un frein et déranger les CEFA (nous l'avons vu plus haut) qui aimeraient proposer une offre de formations plus alléchante et plus novatrice (c'est-à-dire qui colle plus à l'évolution des demandes des élèves mais aussi du monde économique et à l'évolution de notre société). Face à ce problème, Thierry Vander Vorst, explique : *Nous voulons proposer des métiers et des profils de formation qui permettent aux jeunes d'avoir la plus grande mobilité possible. Nous veillons à créer des profils qui s'adressent à tous les types de publics, car demander trop de compétences exclurait une partie du public de formation alors qu'en demander*

²⁸ Interview de Madame Cioffi par France Baie, le 26 août 2019.

²⁹ Interview de Thierry Vander Vorst par France Baie, le 4 septembre 2019.



trop peu ne correspondrait pas aux besoins des employeurs. Cela prend donc du temps de définir les contours des métiers tout en les inscrivant dans des parcours professionnels et des parcours de formation. Cette lenteur relative s'explique également par le fait que nous travaillons avec des partenaires qui sont bénévoles, qui ont déjà leur charge de travail dans leur organisation et qui viennent travailler au SFMQ en plus. Quand les profils métiers sont définis avec les partenaires sociaux³⁰, c'est ensuite à l'ensemble des opérateurs publics d'enseignement et de formation de rédiger les profils de formation. Il faut que les deux parties (partenaires sociaux et opérateurs) se mettent d'accord et cela prend donc du temps. Mais une autre méthodologie³¹ a été mise en place il y a moins de deux ans et elle commence à porter ses fruits. Sur notre site, actuellement, nous avons plus de quatre-vingts profils de formation et une soixantaine en chantier !

Avec l'évolution de notre société et la conscientisation actuelle de la population au réchauffement climatique, n'y a-t-il pas des nouveaux métiers qui vont émerger assez rapidement ? A cette question, Thierry Vander Vorst nous répond encore : *Peut-être que de nouveaux métiers vont apparaître ou vont être transformés. Les aspects écologiques, mais aussi environnementaux ou numériques, par exemple, sont pris en compte, car ils modifient la manière de « faire son métier ». Nous travaillons actuellement sur la conduite rémunérée sur route (poids lourds, courrier express, taxis) et il est prévu d'insérer dans le profil de formation l'écoconduite : le travailleur devra faire son travail en consommant le moins possible de carburant. Il y a toute une série de notions environnementales qui vont, en effet, modifier les pratiques des métiers ou créer des profils de spécialisation.*

Pour le SFMQ, ce qui compte, c'est qu'à travers la formation au métier, les jeunes puissent acquérir la capacité d'analyser les choses, d'être autonomes, de travailler par projets et en équipe, etc. Thierry Vander Vorst affirme : *C'est par l'acquisition de ces compétences, au travers de la formation qualifiante, que nous permettrons une mobilité professionnelle aux jeunes travailleurs et leur donnerons la capacité de s'adapter pour correspondre aux évolutions des métiers.* Un seul regret cependant pour lui : *les formations qualifiantes et professionnelles ne sont pas encore suffisamment mises en valeurs !*

³⁰ Pour la définition des profils métiers, la concertation a lieu avec les partenaires sociaux bénévoles (des représentants sectoriels, des représentants des entreprises et des représentants des organisations syndicales). Représentants du patronat et des représentants des organisations des travailleurs.

³¹ Le SFMQ va dorénavant travailler sur des grappes complètes pour identifier les parcours professionnels et les parcours de formation.

Conclusion

Puisque les métiers évoluent rapidement et que l'on ne sait pas aujourd'hui lesquels émergeront et se stabiliseront, les CEFA et le SFMQ, nous l'avons vu, sont convaincus que les formations données aux jeunes doivent être basées sur une formation générale. Celle-ci est utile aux jeunes pour une insertion professionnelle dans la société. Dans la formation, à l'aspect technique doit impérativement être ajouté l'aspect réflexion. Les mots « adaptation », « mobilité », « souplesse », « équipe », etc., reviennent en boucle dans la bouche des personnes interrogées pour notre analyse. En effet, les jeunes de demain devront être capables de pouvoir se poser les bonnes questions, de pouvoir facilement s'adapter à des métiers qui se transformeront inévitablement au cours du temps, de pouvoir travailler en équipe et par projets, de pouvoir continuer à se former tout au long de leurs carrières professionnelles.

Nous avons vu que face à cette évolution des métiers, les CEFA sont demandeurs d'une plus grande rapidité quant à l'identification des nouveaux métiers et d'une adéquation de la formation par rapport aux demandes des réalités du monde du travail et des mouvances de notre société. A ce niveau, nous avons vu que le SFMQ désire également mettre l'accent sur cette plus grande rapidité et travaille dans ce sens.

Pour l'UFAPEC, il est aussi impératif de *mettre en concordance les profils de formation avec les métiers plus rapidement avec des mises à jour régulières pour mieux anticiper les métiers du futur en fonction de l'évolution de la société*³². L'UFAPEC demande que les moyens du SFMQ soient renforcés afin que ce service continue à produire de nouveaux profils de formation, de nouveaux profils métiers et de leur permettre de les mettre le plus régulièrement possible à jour.

Pour l'UFAPEC, les entreprises qui accueillent des stagiaires devraient également être encouragées et responsabilisées dans leur rôle complémentaire de formation. Les CEFA devraient être davantage valorisés.

Dans son mémorandum 2019³³, l'UFAPEC insiste également pour :

1. Augmenter substantiellement les moyens alloués à la formation en alternance pour permettre aux CEFA de répondre à la fois aux exigences de formation pour le monde du travail et à l'exigence de mener les élèves au CESS.
2. Faire en sorte que la formation commune réalisée durant le parcours en CEFA continue d'être valorisée au sein de la filière métier en permettant à l'élève qui l'a réussie d'accéder à la 7^e année complémentaire en vue de l'obtention du CESS.

Former les jeunes aux métiers qui n'existent pas encore n'est pas aisé, car l'avenir est encore parfois, pour nous, flou. Mais si nous semons, outre des compétences techniques, des qualités humaines dans les cerveaux de nos enfants, n'aurons-nous pas déjà gagné ?

³² Mémorandum UFAPEC 2019- p. 108 - <http://www.ufapec.be/politique-scolaire-1/memorandum-2015/memorandum-ufapec-2019.html> - lien vérifié le 6 octobre 2019.

³³ Idem, p. 36.